

COMITE NATIONAL DE L'EAU

SEANCE DU 25 JUIN 2019

AVIS sur le projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 10 août 2017 relatif à l'expérimentation d'une méthode de détermination de la demande biochimique en oxygène par mesure fluorimétrique de la respiration bactérienne dans les stations de traitement des eaux usées

DELIBERATION N° 2019-06

Le Comité National de l'Eau,

Ayant pris connaissance des modifications proposées concernant le déroulement et l'organisation de l'expérimentation d'une méthode de détermination de la demande biochimique en oxygène par mesure fluorimétrique de la respiration bactérienne dans les stations de traitement des eaux usées ;

Considérant que :

- cette expérimentation permet de favoriser l'innovation et que cette nouvelle méthode facilite la mesure de la DBO5 ;
- les modifications proposées permettront d'améliorer le déploiement et le déroulement de cette expérimentation ;

RECOMMANDE d'informer le plus en amont possible les maîtres d'ouvrage des stations de traitement des eaux usées urbaines des suites qui seront données à cette expérimentation et des éventuelles évolutions réglementaires qu'elles induiront ;

DONNE UN AVIS FAVORABLE à l'unanimité des membres présents au projet d'arrêté modifiant l'arrêté du 10 août 2017 relatif à l'expérimentation d'une méthode de détermination de la demande biochimique en oxygène par mesure fluorimétrique de la respiration bactérienne dans les stations de traitement des eaux usées.

Certifiée conforme par le directeur de l'eau et de la biodiversité,
chargé du secrétariat du Comité national de l'eau

La Directrice adjointe,
auprès du Directeur de l'eau et de la biodiversité
p/b Thierry VATIN
Simone SAILLANT